



Couvre feu à Strasbourg pour la nuit du nouvel an

Description

Pour prévenir le déchaînement des violences habituelles de la nuit du nouvel an 2022, la préfecture du Bas-Rhin décrète un couvre-feu aux mineurs de moins de 16 ans non accompagnés par un membre de leur famille.

Selon la préfecture « *...les mineurs sont particulièrement impliqués dans ces troubles à l'ordre public, et particulièrement la tranche d'âge de 13 à 16 ans* » C'est une mesure qui vise à diminuer le nombre de voitures incendiées, et les violences de toutes sortes, notamment à l'encontre des forces de l'ordre.

C'est une bonne décision mais elle reste insuffisante. Les agitateurs ne se limitent pas aux seuls mineurs visés par le couvre feu. La grande majorité d'entre eux pourront se livrer à la destruction rituelle, et la tranche des 13-16 ans s'invitera quand même aux réjouissances. La décision préfectorale risque d'attirer la fureur des semeurs de troubles, Strasbourg n'échappera pas au feu et à la violence, et les forces de l'ordre devront redoubler de vigilance.

Dernière minute : On apprend que la municipalité de Strasbourg est verte de rage. Elle a « pris acte de la décision ». Elle ne « la commentera pas ». Rien de nouveau sous le soleil, la municipalité n'a pas pour habitude de commenter, de dialoguer, de concerter. La municipalité de Strasbourg ordonne, dicte, impose. Que dit-on du côté de l'Eurométropole ? La rue strasbourgeoise, toujours elle, raconte qu'il y aurait une tendance à la soumission. Heureusement, la préfecture affiche liberté, égalité, fraternité et fermeté.

En attendant, le couvre-feu, le pass sanitaire, le confinement. La France est devenue une prison à ciel ouvert. Happy new year !

Cruella

Categorie

1. Région

date créée

14 décembre 2021
